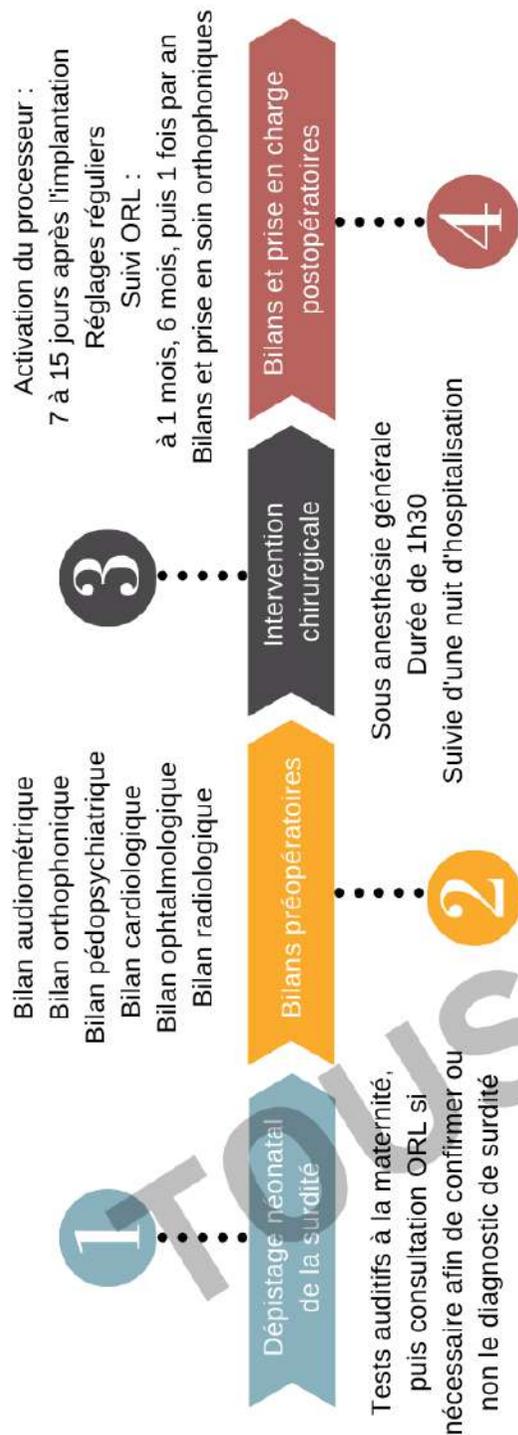




PARCOURS



Equipe pluridisciplinaire : médecin ORL, pédiopsychiatre, audiométriste, audioprothésiste, régleur, orthophoniste, Infirmière Diplômée d'Etat coordinatrice



RESSOURCES

Centre d'implantation

CHU Gabriel-Montpied
58 Rue Montalembert, 63000 Clermont-Ferrand

SecretariatORL@chu-clermontferrand.fr
consultorl@chu-clermontferrand.fr

04 73 75 16 85 (Consultation ORL)

www.chu-clermontferrand.fr

Fabricants d'implants cochléaires



www.cochlear.fr



www.advancedbionics.com



www.medel.com



www.oticonmedical.fr

Associations d'usagers



www.asso-chloe.fr



www.cisic.fr

Etablissement spécialisé



www.gravouses.fr/deficience-auditive/
(Pôle déficience auditive)



IMPLANTATION COCHLÉAIRE PRÉCOCE À CLERMONT-FERRAND :

PLAQUETTE D'INFORMATION À DESTINATION DES PARENTS



© Cochlear

- 1** Le microphone capte les sons. Le processeur les analyse et les convertit en impulsions électriques.
- 2** L'implant situé sous la peau dirige les
- 3** impulsions vers les électrodes insérées dans la cochlée.
- 4** Les électrodes stimulent le nerf auditif qui envoie l'information sonore au cerveau.

Vidéo explicative Cochlear® : <https://youtu.be/bwI5ynuXPa8>



RÉSULTATS

Apports

Améliorations auditives :

accès au monde sonore, meilleure localisation sonore et meilleure perception de la parole

Améliorations langagières :

développement du langage similaire aux enfants entendants si implantation avant l'âge de 12 mois

Amélioration de la communication

Amélioration des compétences sociales

Amélioration du bien-être

Meilleure réussite scolaire et professionnelle

-> Satisfaction globale de l'ensemble des parents

Limites

Pas une réhabilitation instantanée de l'audition :

long travail pluridisciplinaire

Investissement personnel :

durant des années après l'intervention chirurgicale

Grande variabilité d'un enfant à l'autre :

en fonction de divers paramètres

(âge, durée de privation auditive, cause de la surdité, audition résiduelle, port de prothèses auditives classiques, type d'implant, chirurgie, mode de communication, durée du port quotidien de l'implant...)

Dégradation du signal sonore :

modification de la perception de la parole

Risques de complications :

inférieurs à 5% chez l'enfant



ORTHOPHONIE

Bilan préopératoire :

- Evaluer les capacités auditives, communicationnelles et langagières de l'enfant
- Echanger avec les parents sur le projet linguistique

Bilans postopératoires :

- Evaluer les capacités auditives, communicationnelles et langagières de l'enfant
- Ajuster les réglages

Prise en soin :

- Education auditive précoce : développer les capacités perceptives, le contrôle audiophonatoire et le sens de l'alerte.
- Accompagnement parental

-> A raison de 2 à 4 séances par semaine pendant de nombreuses années



FINANCEMENT ET ADMINISTRATIF



100% Santé



Assurance du processeur
(Casse, perte, vol, dommage matériel)



Forfaits pour les consommables
(Piles jetables ou batteries, autres produits et accessoires)



Demande d'ALD
(Affection Longue Durée)



Dossier MDPH
(Maison Départementale des Personnes Handicapées)



Demande d'AAEH
(Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé)

Plus d'infos : www.cisic.fr (l'implant cochléaire, assurance, droits)



COMMUNICATION

Communication « totale »

- (soutien de l'oral par des aides visuelles) :
 - Lecture labiale
- LfPC (Langue française Parlée Complétée)

Communication uniquement orale, AVT

(Auditory Verbal Therapy) :

Accompagnement parental pour développer l'audition et le langage par des jeux ou activités de la vie quotidienne

Communication exclusive en LSF

(Langue des Signes Française)

Plus d'infos : www.gravouses.fr/la-communication/



SCOLARITÉ

Inclusion scolaire individuelle :

Avec ou sans aide : AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap), codeur LfPC ou interprète LSF

+ Suivi orthophonique en libéral ou en services spécialisés :

- SAFEP (Service d'Accompagnement Familial et d'Education Précoce) de 0 à 3 ans
- SSEFIS (Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire) après 3 ans

Inclusion scolaire collective :

Structures telles que les classes ULIS
(Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)

Enseignement adapté et certains cours réalisés en inclusion dans des classes « ordinaires »

Structures spécialisées :

Enseignement adapté, soutien pédagogique et soins spécifiques en lien avec les difficultés de l'enfant